Les « réserves de travail » en Russie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Tandis que ces mesures concernent l'organisation des disponibilités de forces professionnelles, la nouvelle ordonnance qui vient d'être publiée, émanant du **Conseil Suprême**, réglemente l'emploi et l'utilisation de la main-d'œuvre qualifiée déjà disponible, de l'ouvrier au comptable et jusqu'à l'ingénieur.

On a constaté notamment que dans beaucoup d'entreprises et dans des districts industriels entiers, on manquait sensiblement de main-d'œuvre qualifiée, tandis que dans d'autres et dans les mêmes branches de fabrication, on en disposait en surnombre.

Ce superflu de main-d'œuvre qualifiée s'explique du fait que par le prolongement de la durée du travail et par la rationalisation, des forces de travail sont devenues libres et ont été « accrochées » par les entreprises intéressées, comme l'a écrit un jour la « Pravda ».

Visiblement, les directeurs intéressés voulaient être armés pour le cas d'un relèvement éventuel des exigences de la production et voulaient s'assurer une « réserve de travail » privée — si l'on peut dire — lorsqu'il s'agit d'entreprises « d'Etat ».

La sollicitude des directeurs comblait les vœux des ouvriers et employés qui préféraient rester dans les rayons centraux industriels, avant tout **Moscou** et **Leningrad**, plutôt que d'émigrer dans des régions, à conditions de vie plus difficiles, où le besoin de leur utilisation se faisait pourtant sentir de façon pressante.

La contrainte au secours de l'État

Il s'agit surtout de l'**Oural**, de la **Sibérie** et de l'**Extrême-Orient de l'Union Soviétique**, c'est-à-dire de ces territoires où se sont développées de nouvelles industries pour rendre indépendant des conditions de transport, l'approvisionnement local des masses paysannes russes couvrant 1/6 de la surface de la terre.

Il était difficile à l'autarcie territoriale d'obtenir la main-d'œuvre spécialisée qui lui était nécessaire.

Le marché du travail jusqu'ici libre, dans le cadre du devoir général du travail défini légalement par la constitution, donnait, en tout temps, en raison de la grande pénurie de main-d'œuvre spécialisée, la possibilité, aux ouvriers spécialistes de trouver du travail dans les territoires industriels centraux qui leur convenaient le mieux.

On désigne cette sorte d'ouvriers spécialistes volants par une expression très frappante, qui a été appliquée dans le bassin industriel de **Kusnerk** « les hommes qui siègent sur leurs valises ».

Leur mentalité relève plus de la valise que du travail.

Ils ne pensent — comme l'écrit la « Pravda » — qu'à la fin la plus rapide possible de leur « comédie » et ne portent aucun intérêt durable aux tâches qui leur sont confiées.

La nouvelle ordonnance du Conriales, et à dater du 20 octobre 1940 permet maintenant aux Commissariats du Peuple d'utiliser, **à leur gré**, la main-d'œuvre professionnellement instruite disponible.

Il est expressément établi que le déplacement peut se faire sans égards pour les commodités territoriales, et à dater du 20 octobre 1940, les « contrats de comédie » sont expressément résiliés.

Pour donner un exemple clair et probant, un ouvrier spécialisé, si cela est reconnu nécessaire par un Commissariat du Peuple pour l'exécution de son plan, peut être transféré de **Moscou au Kamtschatka**.

Il peut être également maintenu là-bas, même s'il a en poche un contrat de travail expiré, s'il a fait volontairement le voyage.

Les deux dernières mesures décisives du Conseil Suprême : la création de réserves de main-d'œuvre spécialisée et la répartition de cette main-d'œuvre, montrent aussi combien le Gouvernement des Soviets s'attache à réorganiser dans le sens de la **qualité**, le processus de production de son économie étatisée.

Il ressort aussi de ces mesures l'intéressant phénomène que dans l'économie des Soviets, des mesures de contrainte ont dû être prises, non pour utiliser un surnombre de main-d'œuvre qualifiée, mais au contraire pour utiliser rationnellement une main-d'œuvre insuffisante de cette catégorie, dans l'intérêt de l'Etat ».

◆

Le film historique « Bismarck » à Berlin

Berlin, 6. — Devant une salle archi-comble a eu lieu aujourd'hui, à l'Ufspalast, la première représentation du film historique « Bismarck ».

Le film a été présenté ensuite en cercle privé au cours d'un gala. Parmi l'assistance, on remarquait le Dr Goebbels, haut-protecteur du « film allemand », ainsi que de nombreux représentants de l'Etat, du Parti et de l'Armée. Les ministres du Reich, Dr Lammers, Dr Ohnesorge, Dr Guertner, M. Kerrl et le ministre d'Etat Meissner étaient également présents.

◆

UN ESPION CONDAMNÉ EN SUÈDE

Stockholm, 6. — L'ingénieur Fredrikeson, qui avait été arrêté il y a quelque temps en Suède pour espionnage, a été condamné hier, à huis clos, à une peine de prison d'un an.

Le Maréchal Badoglio s'est démis de ses fonctions de généralissime

Rome, 6. — Le maréchal Piétro Badoglio a été démis sur sa propre demande et par décret royal de ses fonctions de général en chef de l'armée italienne.

Le général Ugo Cavallero a été nommé général en chef de l'armée par décret royal.

Le général Cavallero lui succède

Rome, 6. — Le général d'armée Cavallero, le nouveau chef d'état-major des forces italiennes, est né le 20 septembre 1880. Pendant la dernière année de la guerre mondiale, il a assumé les fonctions de chef du département des opérations, sous les ordres du général Diaz, commandant en chef.

En mai 1925, il fut nommé sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre. Il conserva ce poste jusqu'en novembre 1928.

De 1938 à 1939, il commanda les troupes italiennes en Ethiopie. Promu général d'armée en reconnaissance de ses mérites, il fait partie depuis 1926 du Sénat italien.

◆

Les Puissances de l'Axe protectrices de l'Islam

Beyrouth, 6. — La déclaration officielle des Puissances de l'Axe qu'elles respecteront les navires de toute nationalité transportant des pèlerins pour La Mecque, ainsi que les déclarations répétées des gouvernements allemand et italien à propos de l'indépendance future des peuples arabes a produit une profonde impression en Irak.

Le journal « Al Bilad » écrit :

« Ces déclarations prouvent que les Arabes luttent pour une cause juste et que c'est leur bon droit d'engager toutes leurs forces dans ce combat. Depuis le début de ce siècle, les révolutions des pays arabes et de l'Irak n'ont pas été sans influence sur la marche générale des événements. Outre ces motifs, les pays arabes ont reçu avec une grande satisfaction la déclaration des Puissances de l'Axe qui soutiennent leur cause ».

Le « Journal de Bagdad » déclare : « Les peuples arabes tentent depuis la guerre mondiale de reconquérir leur indépendance. Avec ce but devant les yeux, le monde arabe a consenti d'énormes sacrifices et réclamé ses droits, selon les promesses et obligations des Anglais, sur la base des engagements pris à l'égard du roi Hussein. La guerre actuelle est un nouveau stimulant pour les Arabes en vue de réaliser leur bel idéal ».

◆

Un télégramme du gouvernement roumain au Führer

Bucarest, 6. — Le Gouvernement roumain a envoyé le télégramme suivant au Führer :

« En ce jour où la Roumanie nationale légionnaire et la Légion commémorent une fois de plus leur deuil pour Cornelio Codreanu et pour les autres martyrs de leur foi en une vie et un monde nouveaux, la présence de vos représentants von Schirsch et Bohle nous a fait sentir que ce nouveau monde pour lequel nos martyrs se sont sacrifiés existait, que l'union entre le grand national-socialisme et le mouvement légionnaire roumain est un fait dont nous sommes fiers et que la Roumanie peut trouver un soutien sûr dans la souffrance et dans la victoire ».

Un télégramme de reconnaissance a aussi été envoyé au représentant du Führer, Rudolf Hess, par le Général Antonescu et Horia Sima.

◆

Universitaires relevés de leurs fonctions

Vichy, 6. — Par arrêté du 6 décembre 1940, le secrétaire d'Etat à l'instruction publique, a relevé de ses fonctions M. André Julien, professeur au lycée Montaigne à Paris, ancien secrétaire du haut comité méditerranéen.

Par arrêté du même jour, M. Gosse, doyen de la faculté des sciences de Grenoble, a été relevé de ses fonctions de doyen et de directeur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

◆

Les négociations franco-japonaises

Vichy, 8. — M. Matsumya, chef de la délégation japonaise en Indochine, qui est rentré ce matin au Japon, a déclaré à l'agence Domei que la conférence plénière franco-nippone qui fera suite aux pourparlers de Hanoï se tiendra à Tokio au milieu de décembre.

M. Matsumya a ajouté qu'au cours des semaines qu'il a passé en Indochine, il avait eu des échanges de vues libres et francs avec le gouverneur général amiral Jean Decoux.

« L'atmosphère de ces conversations était très agréable, a-t-il poursuivi, mais on a estimé que certaines questions devaient être soumises aux gouvernements ; c'est pourquoi il a été décidé de convoquer à Tokio une conférence où seront présent les représentants du Japon, de l'Indochine et du gouvernement français »

La condamnation de Pierre Viénot

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le capitaine Pierre Viénot, qui était inculpé d'abandon de poste et de désertion à l'intérieur en temps de guerre, a été condamné à la majorité à huit ans de prison avec sursis, à la perte de son grade, à l'interdiction pendant 20 ans de ses droits civiques et aux frais envers l'Etat.

Le jugement précise que le sursis a été accordé à la majorité en raison des états de service : trois blessures et deux citations, de Pierre Viénot pendant la guerre 1914-18.

Il n'est pas inutile de relater les faits qui étaient reprochés au capitaine Viénot, tels qu'ils ressortent de l'acte d'accusation lu à l'audience :

« Affecté depuis le mois d'avril 1940 au ministère de l'Information avec mission de coordonner et de contrôler l'activité des services de propagande politique à l'étranger M. Pierre Viénot s'était replié avec ses services à Tours le 10 juin, et à Bordeaux le 15. Le 17, il écrivit de cette dernière ville au ministère des Affaires étrangères pour demander des instructions pour le cas où ses fonctions devraient cesser, lorsqu'il serait remis à la disposition des autorités militaires. Sans attendre une réponse, et c'est le fait principal retenu à sa charge, Pierre Viénot s'embarqua le 20, avec sa femme et son neveu Gilles Viénot, à bord du « Massilia ».

Le capitaine Viénot était défendu par son frère, Me André Viénot, du Barreau de Paris ; M. le Conseiller de Justice Degache occupait le siège de Commissaire du Gouvernement.

◆

Les Juifs exclus de l'armée en Roumanie

Bucarest, 6. — Le journal officiel publie une loi qui exclut tous les Juifs du service militaire. Ils paieront en revanche un impôt spécial à déterminer par le ministère des Finances et qui sera payable non seulement pendant le temps du service militaire, mais aussi pendant les périodes éventuelles de mobilisation ou de rappel. Cet impôt sera payable même par les juifs déclarés inaptes au service militaire. Les juifs nécessiteux devront fournir des périodes de travail pour l'Etat, les juifs fortunés restant responsables de ces prestations. A la publication de la loi, tous les juifs sont tenus à quitter l'armée.

◆

Le statut des Juifs de Tunisie

Paris, 6. — En vertu d'un décret du Bey de Tunisie, le statut des Juifs vient d'y être également mis en vigueur. Sauf quelques variantes, cette loi est calquée sur celle adoptée en France.

◆

700 fascistes anglais sont sous les verrous

Amsterdam, 6. — La B. B. C. communique que le sous-secrétaire d'Etat au ministère britannique de l'Intérieur a annoncé jeudi à la Chambre des Communes que 700 membres du parti fasciste britannique qui avaient été arrêtés en leur temps et qu'ils se trouvaient encore toujours sous les verrous.

Il a déclaré, en outre, que 300 personnes étaient détenues depuis plus de trois mois dans une prison anglaise sous l'inculpation d'avoir enfreint les lois sur la défense nationale mais que jusqu'à présent on n'avait pas encore eu le temps d'instruire formellement les procès

L'explorateur Sven Hedin dirige un comité d'aide aux réfugiés

Stockholm, 6. — Le journal « Nya Dagligt Allehanda » annonce que le réputé savant et explorateur Dr Sven Hedin a été appelé à prendre la direction d'un nouveau comité international, qui s'intéressera au sort des réfugiés de la guerre actuelle.

LA GUERRE SUR L'ANGLETERRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les grands réservoirs souterrains à pétrole, les magasins à munitions et à mines forment des réserves précieuses non seulement pour les flottilles mouillées dans le port même, mais également pour celles de Southampton et des autres ports avoisinants.

Des observations précises ont permis de constater que l'effet du bombardement avait été destructeur. Plusieurs grands incendies font rage dans la ville.

Des docks, des silos, des usines et des réservoirs ont été touchés

Berlin, 6. — L'Agence D.N.B. apprend qu'au cours de la journée d'hier l'importance des effets destructifs des attaques allemandes a pu être nettement constatées dans la région du port de Southampton.

Des installations de docks s'étendant sur une longueur de 1.500 à 2.000 mètres au confluent des rivières Test et Itchen ont été très gravement endommagées. D'importants complexes de bâtiments construits sur cette presqu'île ont été réduits en cendres et une série de grands dépôts, plus spécialement des silos de blé et des moulins, ont été détruits par le feu. Plusieurs importantes usines ont été touchées en plein. Des tanks faisant partie des gigantesques dépôts de pétrole et d'essence « Fswley » ont été incendiés ou détruits.

Deux commandants de groupes d'avions de chasse allemands reçoivent la Croix de Fer

Berlin, 6. — Sur proposition du Maréchal Goering, commandant en chef de l'aviation, le Führer a nommé Chevaliers de la Croix de Fer, les capitaines Adolf et Krahl, commandants d'un groupe d'avions de chasse, à l'occasion de leur 15e victoire aérienne individuelle.

Ils se sont particulièrement distingués au cours de nombreuses attaques aériennes en faisant œuvre d'une abnégation parfaite et de hautes qualités de chef.

La Suisse proteste à Londres contre la violation de son territoire

Berne, 6. — Au cours d'une séance du Conseil Fédéral, qui a eu lieu aujourd'hui, le Président fédéral a fait rapport sur la dernière violation du ciel suisse par des avions anglais, au soir du 4 décembre.

Il a ajouté qu'une note de protestation conçue en termes très sévères avait été adressée au Gouvernement britannique.

◆

L'Egypte manque de vivres et de charbon

Beyrouth, 6. — La pénurie des vivres et des objets de première nécessité provoque en Egypte une inquiétude telle que les journaux se voient forcés d'annoncer journellement « l'arrivée prochaine, dans un port indéterminé, de grandes quantités de vivres ». Ces mêmes journaux avouent toutefois que la suspension des échanges commerciaux avec l'Allemagne et plusieurs autres pays est cause d'une raréfaction considérable du papier que l'on s'efforce actuellement de fabriquer au moyen de pelures de pommes de terre.

La pénurie de charbon est telle que les locomotives doivent être chauffées avec des tourteaux de semences de coton, mélangés de poussière de charbon. Les boulangers d'Alexandrie ont fait savoir à la date du 13 novembre que très prochainement ils ne pourraient plus cuire du pain. En ce qui concerne le pétrole et l'essence, la « Bourse Egyptienne » annonce que presque tous les stocks qui existaient dans le pays ont dû être mis à la disposition des autorités militaires anglaises. Enfin, selon le journal « Mok Attem » du Caire, tous les médicaments les plus importants ne sont plus disponibles.

L'arraisonnement des navires brésiliens

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans la Wilhelmstrasse, on observe le développement de l'incident tout en le considérant comme une controverse entre le Brésil et l'Angleterre, et l'on enregistre les nouvelles, disant qu'une grande animosité règne dans l'opinion publique à la suite de cette attaque anglaise. Si, de prime abord, on ne peut dire comment le gouvernement du Reich réagira sur cet incident, on fait remarquer, d'une façon toute spéciale, que l'Allemagne se tient aux règles de la neutralité et qu'elle a toujours agi de la sorte.

Une protestation commune des États sud-américains ?

Rio de Janeiro, 8. — M. Mello Franco, ambassadeur du Brésil et président de la commission de neutralité pan-américaine, a fait savoir au cours d'une conférence de presse que la commission attendait une communication officielle du Brésil au sujet de l'affaire du vapeur « Itape » en vue de pouvoir examiner ce cas sous l'angle juridique. On envisage la possibilité d'introduire une protestation commune de la part des Etats sud-américains, voire même de proposer des sanctions qui consisteraient à interdire aux navires de guerre britanniques l'entrée des ports de ces Etats ; le cas échéant, cette mesure pourrait être étendue aux navires marchands anglais.

◆

Un convoi britannique pris sous le feu des batteries allemandes à longue portée

Berlin, 7. — Dans la soirée de jeudi, les batteries à longue portée ont pris un convoi anglais sous leur feu. En longeant la côte britannique ce dernier tentait, à la faveur de l'obscurité, de traverser la Manche en direction est. Quelques navires furent atteints. L'entrée du port de Douvres fut efficacement bombardé

Un avion torpilleur anglais abattu par un navire allemand

Berlin, 6. — Jeudi, dans la matinée un avion torpilleur britannique a essayé d'attaquer un navire allemand de surveillance dans la Mer du Nord. Malgré la mauvaise visibilité et la mer houleuse, le navire de surveillance a réussi à abattre l'avion ennemi avant que celui-ci eût réussi à lancer ses torpilles.

Navires de guerre anglais bombardés par l'aviation allemande

Berlin, 6. — Des éclaireurs allemands ont repéré hier des navires de guerre ennemis à l'est de Lowestoft. Des avions de combat, alertés sur-le-champ, ont bombardé avec succès les unités ennemies

L'Amirauté anglaise annonce la perte de 4 dragueurs de mines

Londres, 6. — L'amirauté a le regret de devoir communiquer que les navires suivants ont été perdus en raison d'avaries encourues dans le repérage des mines : « Ethel Taylor », « Amethyst », « Elk », « Calverton » et « Christmasrose ». Les membres des équipages des navires « Amethyst » et « Elk » ont été sauvés. Les proches parents des victimes des autres navires ont été mis au courant.

Vaisseaux en détresse dans l'Atlantique

New-York, 8. — Des stations de radios de l'Amérique du Nord ont intercepté des appels « S. O. S. » du vapeur anglais « Saltwick » (3.775 tonnes), qui se trouvait en détresse à 700 milles de la côte écossaise. On a appris en outre à New-York que le cargo anglais « Mary Lin » (4.555 t.), avait été torpillé, de même que le cargo grec « An Gabriel » (4.943 t.) dans l'Atlantique Sud. Au surplus, un « S. O. S » a été capté du vapeur grec « Aghia Eirinie ». Le navire était en détresse, par tempête violente, à 600 milles à l'ouest de l'Irlande.

LA CESSION DE BASES ANGLAISES AUX ÉTATS-UNIS ÉVOQUÉE AUX COMMUNES

Berlin, 5. — M. Karl Mégerlé, le collaborateur diplomatique de la « Berliner Boersenzeitung », commente les déclarations du député anglais, Stokes, à la Chambre des Communes, au cours desquelles il a exigé notamment de la part du gouvernement anglais, l'assurance qu'aucune base nouvelle ne serait cédée aux Etats-Unis et qu'aucun pacte ne serait envisagé relatif à une réunion éventuelle de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. On sait que la Chambre des Communes n'a pas eu l'occasion de se prononcer à ce sujet.

« Ces déclarations, dit M. Mégerlé, sont vraiment remarquables. Le simple fait qu'un député anglais puisse les faire, est déjà significatif. En exigeant des garanties gouvernementales de ce genre, il a exprimé ce que tout Anglais, inquiété par la politique désastreuse de Chamberlain et de Churchill, se redit avec angoisse. Les plans d'une union avec les Etats-Unis, caressés par le gouvernement britannique à la veille de la débâcle française, aussi bien que la cession des bases de l'hémisphère occidental ou que l'engagement d'envoyer, le cas échéant, la flotte britannique dans les ports américains, ont trahi le désespoir et l'entêtement des dirigeants responsables.

» Une fois de plus, nous y trouvons confirmée la déchéance de l'Empire britannique ébranlé jusque dans ses fondements. Ces mesures ont été dictées par la plus dure des nécessités. Elles entraînaient pour la Grande-Bretagne l'abandon de sa souveraineté, et le plan d'une union avec les Etats-Unis pouvait être considéré comme une soumission politique de l'Angleterre à l'hégémonie de Washington. C'était la fin de l'Empire autonome et la défaite militaire. Le député travailliste, pour la première fois, vient de traiter en public de ces problèmes vitaux. Ses questions témoignent de la situation désespérée de la Grande-Bretagne. Elles mettent en évidence et l'inanité de la guerre déclenchée par l'Angleterre et la responsabilité de ses instigateurs, fossoyeurs de leur propre empire. »

◆

Les expéditions de livres de la zone occupée

Vichy, 6. — M. Tixier-Vignancourt, chef des services de la Radio du Cinéma et du Livre communique :

« A la suite des pourparlers avec les autorités allemandes, l'expédition des livres de la zone occupée à la zone libre vient d'être rétablie pour les envois groupés.

» Des dépôts seront établis aux maisons du livre de Limoges et de Lyon, et le premier départ de Paris aura lieu dans quelques jours.

» Les libraires peuvent activer leurs commandes par la voie actuelle en attendant une liaison permanente qui sera prochainement organisée.

» Ainsi, grâce à une compréhension mutuelle pourra renaître dans toute la France l'activité intellectuelle en sommeil depuis l'Armistice. »

Des officiers étrangers visitent le Nord de la France

Sur l'invitation du haut-commandement de l'armée allemande, une délégation d'officiers bulgares, hongrois et danois a visité ces jours derniers les champs de bataille du mois de mai et juin 1940, en France.

Hier ils ont été reçus à Valenciennes par le Ortskommandant. Ils ont déjeuné en sa compagnie et en celle d'officiers allemands. Au cours des deux allocutions prononcées pendant le repas, la vieille fraternité d'armes et l'union étroite d'aujourd'hui existant entre les armées représentées, furent célébrées. L'expression la plus complète en est la Croix de Fer qui décore la majorité des officiers présents et qui l'ont obtenue pendant la dernière guerre.

Le séjour se termina dans le nord de la France par la visite de la ville de Valenciennes détruite par incendie volontaire, ainsi que par celle de la ligne Maginot.

CHRONIQUE DES PRISONNIERS

Un camp à proximité de Berlin

Le camp dont nous allons parler a été visité le 11 octobre 1940. C'est un Stalag.

Au camp même, ne se trouvent que 1.300 hommes ; les autres, au nombre de 14.700 sont répartis dans les 378 Arbeitskommando de la région consistant essentiellement en exploitations agricoles et diverses industries.

Le camp est situé à proximité de Berlin, dans une plaine sablonneuse. Il a été construit spécialement pour recevoir des prisonniers.

Les premiers de ceux-ci y sont arrivés le 12 juin 1940 et le camp n'a jamais abrité d'autres prisonniers que des Français.

Dans le camp, les hommes couchaient d'abord exclusivement sous la tente, puis peu à peu l'on a aménagé diverses baraques, cuisines, cantines, toilettes, désinfection, etc.

Des baraques pour l'hiver

Mais, en octobre, le camp est encore en pleine voie de construction puisque tous les hommes couchent encore sous la tente en attendant les huit baraques qui les abriteront pour l'hiver.

Les fondations de ces huit baraques sont déjà terminées et l'une d'elles est déjà presque achevée. Elle est semblable à ce que seront les sept autres ; chambres séparées avec nombre variable de lits, bonne aération et bon isolement vis-à-vis du froid extérieur et de l'humidité du sol ; elles sont facilement « chauffables » par poêles.

Chaque baraque pourra contenir deux cents hommes et l'on compte que ceux-ci pourront y habiter dans trois ou quatre semaines.

Le rapport datant du 11 octobre, les baraques ont dû être terminées dans les premiers jours de novembre.

Actuellement — c'est-à-dire toujours le 11 octobre — les hommes couchent sous de grandes tentes dites « Nuremberg » au nombre de 300 par tentes. Celles-ci sont, comme d'ordinaire, très chaudes le jour et très fraîches la nuit. On y a disposé quatre rangées de paillasses avec deux couvertures par homme.

Le jour de la visite, il faisait un beau temps clair chaud d'automne, si bien que les conditions d'habitation étaient encore supportables.

Nourriture satisfaisante

Et la nourriture est satisfaisante. Trois repas par jour, café le matin, un litre de soupe épaisse à midi, pommes de terre et graisse le soir, etc...

Chaque homme a droit à 350 grammes de pain par jour à l'ordinaire.

En ce qui concerne l'habillement, les uniformes sont encore assez bons. Il existe des ateliers de réparations au camp.

On a fourni déjà quelques vêtements à une partie des prisonniers et pour l'hiver, ceux qui reviendront de la campagne pour travailler à l'industrie recevront un certain nombre d'objets vestimentaires.

Cantine et monnaie spéciale

Ce qui manque ce sont surtout des lainages pour l'hiver. Il y a une cantine et l'on y trouve les objets usuels avec tabac, bière et quelques tomates et concombres. Rien de substantiel à manger.

Pour les Arbeitskommando, il existe dans chaque village un magasin qui tient lieu de cantine et où les prisonniers de guerre peuvent acheter ce qu'ils désirent.

Ils ont une monnaie spéciale, c'est-à-dire une monnaie valable seulement dans le camp ; cet argent est échangé contre des marks au propriétaire de la boutique par les autorités du camp. Il n'y a pas de limitation dans le nombre de cigarettes pouvant être achetées.

Installations d'hygiène

A leur arrivée au camp, il y avait beaucoup de prisonniers porteurs de vermines. Mais actuellement cela n'existe plus, l'établissement de désinfection avec étuve à la vapeur pour chauffer peut voir défiler 300 à 400 hommes par jour.

On construit au camp une baraque avec douches chaudes et froides et un grand bassin réservoir qui permettra des ablutions plus régulières que celles données actuellement.

Les prisonniers se lavent en plein air pour le moment, mais bientôt des baraques de toilette leur seront ouvertes.

D'ailleurs l'état physique des prisonniers est satisfaisant.

Pas d'amaigrissement notoire et dans l'ensemble les prisonniers ont bonne mine et font une bonne impression. La plupart d'entre eux sont occupés au camp, si bien que la question de gymnastique ne se pose pas. Ils peuvent cependant faire du sport s'ils le désirent car il y a suffisamment de place.

LES ÉVÉNEMENTS QUI PRÉCÉDÈRENT LE DÉPART DE M. JEAN CHIAPPE

M. de Carbucia en fait un récit détaillé

Genève, 6. — L'hebdomadaire français très connu « Gringoire » publie dans son dernier numéro un article sensationnel consacré à l'assassinat de M. Chiappe.

Sous le titre « Meurtre », M. de Carbucia, gendre de M. Chiappe, écrit notamment ce qui suit :

« Les Anglais ont assassiné mon beau-père qui était en même temps mon meilleur ami. Appelé par le Maréchal Pétain, M. Jean Chiappe arrive à Vichy le 21 novembre. Sa nomination au poste de Haut-Commissaire pour la Syrie et le Liban n'est connue que de quelques personnes et déjà la B.B.C. en diffuse la nouvelle. Comment cette station a-t-elle pu être mise aussi rapidement au courant de cette nomination ?

» Dans l'hôtel où M. Chiappe et moi-même étions descendus, s'approche une haute personnalité du corps diplomatique qui connaît très bien les Anglais. M. Chiappe la prend à part et reçoit le conseil suivant : Evitez de dire à quelle date vous partez ; le cas échéant, indiquez une fausse route, sinon l'Intelligence Service fera en sorte que nous n'arriverez pas à destination ».

» M. Chiappe reçoit instruction de rejoindre immédiatement son poste par la voie des airs. Le 26 novembre, il s'embarque en avion à Vichy pour se rendre à Marseille. La veille, la B.B.C. l'avait critiqué violemment et avait poussé l'infamie jusqu'à l'insulter parce qu'il s'était déclaré disposé à servir le nouvel Etat français. Nous arrivons à l'aérodrome de Marignan le mercredi, à 9 h. 50. L'avion partira à 10 heures ».

M. de Carbucia relate ensuite que M. Chiappe s'était entretenu avec les deux célèbres pilotes : Guillaumet et Reine, et qu'il leur avait dit : « Je crains les Anglais, je voudrais déjà être arrivé à destination ». Les pilotes partageaient ses appréhensions.

« L'avion devait arriver à Tunis à 14 h. et poursuivre le lendemain son vol vers la Syrie.

» Deux heures après, l'avion s'abattit en flammes à proximité de deux porte-avions anglais, à la suite d'une lâche agression d'un avion de chasse britannique. Aucun malentendu n'était possible. Depuis la signature de l'armistice, les ailes et le gouvernail de tous les avions français sont peints en jaune afin d'éviter toute méprise ».

◆

Le statut du Cinéma en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Pourtant, à côté de ceux-ci, trop de bas vaudevilles, de drames d'une moralité incertaine étaient produits par des hommes d'une nationalité mal définie, films qui ne pouvaient donner de la France qu'une image aussi éloignée que possible de la vérité.

Tout cela est heureusement changé. Le statut du Cinéma, préparé par M. TIXIER-VIGNANCOURT et par M. de CARMOIS, travaillant en étroite liaison avec M. Pierre Laval, promet à notre cinéma art des jours glorieux. Ce Statut organise la profession cinématographique sur les mêmes bases que les autres professions. On sait, en effet, que la loi du 16 août 1940 a posé le principe suivant : La profession est responsable de son propre fonctionnement sous le contrôle de l'Etat.

Au régime trop souvent anarchique de l'économie libérale se substitue le régime de l'économie dirigée. Ce système permet de réserver aux diverses branches de l'industrie cinématographique la place qui leur revient conformément aux besoins supérieurs de la nation. Les réglementations qui interviendront seront l'œuvre d'un Comité technique, mais d'ores et déjà ont été prises un certain nombre de mesures, depuis longtemps réclamées par les professionnels : interdiction de projeter deux films dans le même programme, carte d'identité professionnelle, contrôle des devis, financement des productions.

De même la censure sera réorganisée ; elle ne sera plus soumise à l'arbitraire ; on ne verra plus ce scandale d'un film ayant coûté plusieurs millions interdit sans appel, puisque désormais c'est avant la réalisation et sur scénario qu'un premier visa sera donné.

Ainsi des mesures opportunes vont rendre tout son prestige à un des meilleurs moyens que possède la France pour faire connaître dans le monde son vrai visage.

◆

M. MUFFANG, ANCIEN

Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Commissaire Technique de la Reconstitution en France

Le « Journal Officiel » a annoncé la création d'un Comité d'Etat de la Reconstitution.

M. MUFFANG (Ph. Réveil).

Ce décret a précisé en même temps que M. Muffang, ancien ingénieur des Ponts et Chaussées à Valenciennes, actuellement ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Amiens, avait été nommé Commissaire Technique de la Reconstitution en France.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

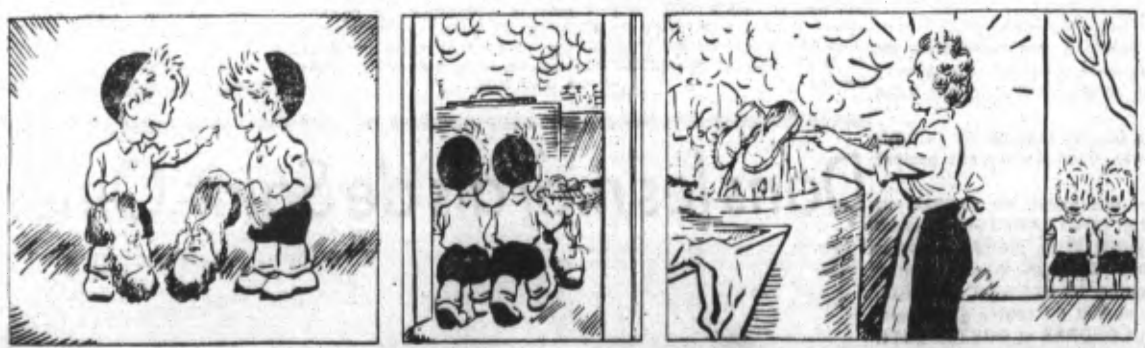

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 8 déc. 1940 :

Soleil : lever à 9 h. 33, coucher à 17 h 53. — Lune : lever à 14 h. 55 ; coucher à 2 h. 48.

Aujourd'hui: St-Rémiré. — Demain: Saint-Cyprien.

NAISSANCE. — Notre ami et collaborateur **Jules DUHAMEL-JAN**, rédacteur principal du « Réveil du Nord » à **DOUAI** et Madame, nous annoncent la naissance d'une petite fille qu'ils ont prénommée Brigitte.

Nous présentons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prompt rétablissement à la jeune maman.

LA VALLÉE DES ROIS

Par H. J. MAGOG

8

Coïncidence ?... Ou résolution préméditée ?...

A cent lieues de soupçonner le trouble de sa fiancée, et montrant par son entrain joyeux qu'il n'avait pas, lui, reconnu ou cru reconnaître l'auto néfaste le jeune égyptologue poussa devant lui Renée et son père et s'occupa de les installer.

La silhouette inquiétante avait disparu derrière la porte, qui s'était refermée sur elle.

Mais elle n'apparut pas sur le devant de la loge, comme le souhaitait presque la jeune fille, désireuse de la dévisager et de la juger. Elle demeura dans le fond, dans l'ombre, invisible au point qu'on eût pu croire que la loge n'était pas occupée.

Et cette bizarre attitude augmenta encore le trouble de Renée Sérignan.

Maxime l'avait fait asseoir sur un des sièges du devant et avait pris place auprès d'elle, M. Sérignan ayant déclaré qu'il préférait s'installer à son aise, en arrière.

— Je n'ai nul besoin d'être bien placé et je ne viens pas pour lorgner les chanteurs, dit-il avec cette bonne humeur à laquelle il avait accoutumé sa fille et qui rendait moins pénible pour tous deux son infirmité. Il me suffit d'entendre, mes petits. Et puis vous avez tant à vous dire que je m'en voudrais de gêner vos confidences. Bavardez à votre aise. Je vais sommeiller en attendant que l'orchestre m'éveille.

Les protestations de Maxime n'entamèrent pas sa résolution et force fut aux jeunes gens de le laisser se placer comme il l'entendait.

Alors, Maxime se pencha vers Renée, effleurant d'une caresse la petite main blanche posée sur le velours du rebord.

— Renée chérie ! chuchota-t-il.

Elle lui sourit, s'efforçant de maîtriser son trouble et de détourner ses regards de la loge voisine, vers laquelle ils se sentaient invinciblement attirés.

A quoi bon l'inquiéter, ou provoquer ses railleries, si, comme il était probable, il jugeait puéril l'émoi de la jeune fille ?

Mais comme elle continuait à sourire et à presser tendrement la main de son fiancé, celui-ci ne s'apercevait de rien. Penché vers elle, ne regardant qu'elle et négligeant la salle, qui achevait de s'emplir, il murmurait.

— A cette petite main, il manque encore quelque chose pour être une vraie main de fiancée... quelque chose que je vous apporterai demain, ma Renée jolie.

— Quoi donc ? demanda-t-elle, feignant de n'avoir pas deviné.

— Une bague... votre bague de fiançailles, ma Renée. Ce sera le seul bijou que je vous offrirai, puisque vous n'en voulez pas d'autres.

— Je ne veux que la bague, répondit-elle, en secouant la tête. Je ne veux que « ma » bague, choisie par moi et qui n'aura encore brillé à aucun autre doigt que le mien. Croyez-moi, Maxime, les plus beaux joyaux du monde, les plus célèbres ou les plus curieux n'auraient pas le même prix à mes yeux.

— Je le sais, répliqua-t-il en riant. Je n'ai pas oublié notre conversation, ni l'aversion que vous avez témoignée pour les reliques du passé... Mais ces bracelets que vous avez dédaignés... alors que déjà, je songeais à vous en parer, méchante..., ces bracelets millénaires dont s'enorgueillit une reine feront le bonheur d'un autre.

— Quels bracelets ? demanda la jeune fille, en tressaillant.

— Ceux que j'ai rapportés d'Egypte, les bracelets que je crois avoir été portés par la reine Hata-Sou.

— Vous songez à vous en défaire ?

— A les donner, ma chérie.

— A qui ?

— A votre père..., qui les acceptera avec enthousiasme et les mettra dans son petit musée. Il a manifesté un plaisir d'enfant, quand je lui ai promis de les lui apporter demain.

— Je regrette presque que vous ayez promis ce présent, soupira la jeune fille.

— Pourquoi, ma Renée chérie ? Ne seront-ils pas bien entre ses mains ? Qui donc pourrait les entourer de plus de vénération, de plus de soins ?

— Vous avez raison, Maxime... Et je serais une vilaine ingrate si je n'étais heureuse de la délicate pensée qui vous a poussé à faire ce plaisir à mon vieux papa. Mais c'est plus fort que moi, voyez-vous. Ces bracelets m'impressionnent. Il me semble que je frissonnerais en les touchant.

— Pourquoi ?

La jeune fille eut ce joli mouvement d'épaule qu'ont les enfants quand ils ne peuvent plus répondre :

« Je ne sais pas... »

L'orchestre venait d'attaquer l'ouverture et le silence s'établissait parmi les spectateurs. Les deux jeunes gens se turent, et tournèrent leurs regards vers la rampe qui s'éclairait.

Le rideau se leva...

Ecoutaient-ils ? Voyaient-ils ? Ou ne prêtaient-ils attention qu'aux battements de leurs cœurs et à l'extase rayonnante de leurs yeux ?

Le poème d'amour chantait en eux, plus vivant que dans le livret dont les personnages s'agitaient sur la scène.

Et dépassant celui de Lakmé, le drame était peut-être dans cette loge voisine, vers laquelle, attirée par une sorte de pressentiment, Renée Sérignan tourna tout à coup ses regards.

Seuls points brillants, dans un mystérieux visage noyé d'ombre, deux yeux hallucinants la fixaient, deux yeux dans lesquels il lui sembla lire la menace et la haine

Ils pesaient sur elle durement, lui causant une impression d'indicible malaise.

La gorge serrée par une angoisse telle qu'elle faillit crier, elle demeura quelques secondes hypnotisée par ce regard, dont elle ne parvenait point à se détourner.

Ce fut lui qui la libéra.

Soudain, la tête soutenue par deux mains dont les avant-bras s'accoudaient au rebord de la loge, se rejeta en arrière. Les yeux étincelants disparurent et, peu après, le bruit discret d'une porte ouverte et refermée avec précaution apprit à la jeune fille que l'occupant de la loge voisine se retirait sans attendre la fin du spectacle.

Alors, poussant un soupir de soulagement, la jeune fille se retourna vers la scène.

Mais dans celle de son fiancé, qu'elle serrait nerveusement, sa main tremblait...

. . . . . .

Le spectacle venait de finir sans que Renée, dont l'émoi avait eu le temps de se calmer, se fût décidée à confier à Maxime la terreur un peu puérile qu'elle avait éprouvée.

(A suivre).